

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2021 - (N° 3360)

AMENDEMENT

N ° I-CF1067

présenté par

Mme Louwagie, M. Nury, M. Hetzel, Mme Levy, Mme Duby-Muller, M. Perrut, M. de Ganay,
Mme Boëlle, M. Bazin, M. Aubert et M. Benassaya

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 12, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.